



Zones réglementées pour la pêche professionnelle
Poitou-Charentes / Aquitaine
Métiers du CHALUT

Limites administratives

- limite ZEE
- Ligne de base droite
- Limite régionale
- Limite des 12 milles
- Limite des 24 milles

Chalut à Grande Ouverture Verticale
 Arrêté n°1750 P3 du 19/06/1980

- Interdiction à moins de 6 milles des lignes de base

Chalutage pélagique sur le plateau de Rochebonne
 Arrêté n°34 du 21/02/1978
 Chalut pélagique

- chalutage pélagique interdit

Arrêté du 05/10/2009
 Ouverture pour chalut pélagique
 (1 an sur 2 en alternance avec le plateau de l'île d'Yeu)

- Autorisation entre le 01/12/2009 et 31/01/2010

Chaluts sur plateau des Grands Chardonnières
 Arrêté n°66 du 14/03/1980
 Chalut pélagique (simple et en boeufs)
 Chalut de fond (en boeufs)

- Chalut pélagique autorisé du 01/10 au 31/12
- Interdiction du 01/01 au 30/09

Visionner Zones Natura 2000